

## 6.3 Le patrimoine archéologique littoral



Placé sous l'autorité du DRAC et de la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, le Service régional de l'archéologie (SRA) met en oeuvre la politique archéologique de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine, en liaison avec la Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Ouest et la Sous-direction de l'archéologie au ministère de la Culture

Fouilles archéologiques au pied de la Dune du Pilat ©DRAC Nouvelle-Aquitaine

Objets, artefacts, voies, monuments, vestiges... l'archéologie étudie les traces qui témoignent des modes de vie et de l'organisation des civilisations qui nous ont précédés. En France, l'activité archéologique est réglementée par l'État qui mène des opérations d'inventaire, d'étude, de prospection et de valorisation du patrimoine archéologique, et de contrôle des fouilles préventives ou programmées.

### L'État, acteur majeur de l'archéologie

La recherche archéologique en France est menée par des professionnels et des bénévoles sous le contrôle du ministère de la Culture et de la Communication. Le ministère est représenté en région par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) placées sous l'autorité du préfet de Région.

Le cadre juridique de la recherche archéologique est défini dans le livre V du Code du patrimoine. La recherche archéologique consiste en des opérations de terrain, prospections et fouilles, qui peuvent être programmées ou préventives, des études de mobilier et des analyses. Cette recherche s'inscrit dans un cadre plus large de connaissances, de protection, de conservation et de valorisation du patrimoine archéologique.

Les DRAC programment la recherche archéologique, prescrivent et autorisent les opérations, protègent le patrimoine archéologique. Ce patrimoine, en général enfoui, est soumis à une forte érosion naturelle et humaine (travaux agricoles, aménagement du territoire, urbanisation grandissante, mais aussi pillages). Le défi le plus difficile à relever est celui de la préservation des vestiges pour leur transmission aux générations futures.

### La recherche archéologique, une activité complexe et interdisciplinaire, fondée sur une démarche scientifique

La recherche archéologique commence par un **inventaire des connaissances disponibles** sur la zone à étudier et sur son contexte.

Puis, la **prospection archéologique** permet d'évaluer le potentiel du territoire choisi. Il s'agit de repérer par des méthodes non destructives les traces d'occupation humaine et de les inventorier de manière méthodique et raisonnée. L'étape ultérieure peut être la mise en place de sondages afin d'établir une évaluation des traces d'occupations humaines encore conservées.

Ensuite la **fouille des vestiges** découverts peut commencer.

Elle comprend l'exploration minutieuse de toutes les structures identifiées et leur enregistrement par des plans, des coupes, des photographies, des notes et des fiches diverses. Vient ensuite la post-fouille (mise au net des documents de terrain, étude du matériel découvert...). Ce travail aboutit à l'élaboration d'un rapport qui présente les résultats de l'opération et leur interprétation.

Le **rapport final d'opération** donne lieu à une publication sous la forme d'une monographie ou d'articles de synthèse. Les archéologues ouvrent à l'étude des vestiges de culture matérielle, des artefacts, des éléments biologiques, des dépôts anthropiques et naturels d'une diversité telle que leur identification, leur analyse et leur interprétation nécessitent la mobilisation de savoirs et de méthodes scientifiques multiples.

La reconstitution des comportements de l'Homme dans les milieux qui étaient les siens, à partir des traces matérielles, passe donc obligatoirement par le dialogue entre chercheurs de plusieurs disciplines.

### Comprendre l'histoire du littoral aquitain pour anticiper l'avenir

Le littoral néo-aquitain est ponctué d'une multitude d'entités archéologiques issues de périodes diverses, vestiges d'une occupation parfois très ancienne. Le projet LITAQ, dont l'objectif est la reconstitution de l'évolution des peuplements littoraux aquitains préhistoriques et antiques et des environnements associés, a été mené par les communautés et expertises de l'Université de Bordeaux sur le littoral nord-méditerranéen (LabEx Sciences archéologiques de Bordeaux LaScArBx et COTE - cf. 3.3 « La recherche et la connaissance »). D'autres grands projets sont actuellement en cours et permettront notamment d'améliorer les connaissances sur l'archéologie des rivages de Nouvelle-Aquitaine et la façon dont notre littoral a été habité de la préhistoire jusqu'aux Temps modernes. ■



### CHIFFRES CLÉS

↳ **6 400 entités archéologiques** recensés dans les communes littorales de la région Nouvelle-Aquitaine

### ACTUALITÉS

Le **grand projet de recherche HUMANPAST** porté par la communauté des sciences archéologiques de Bordeaux vient d'être retenu parmi les lauréats des Grands Programmes de Recherche de l'université de Bordeaux. Il sera financé à partir de septembre 2020 pour une durée de 8 ans dans la continuité du Laboratoire d'excellence Sciences archéologiques de Bordeaux.



	<b>Paléolithique</b>	<b>- 800 000</b>	
La période Paléolithique part des premiers témoins de l'activité humaine il y a plus de trois millions d'années jusqu'à l'invention de l'agriculture et de l'élevage, grand changement des sociétés humaines.			
	<b>Mésolithique</b>	<b>- 9600</b>	
Au Mésolithique, les successeurs des hommes du Paléolithique s'adaptent au brusque réchauffement climatique du début de notre actuelle période interglaciaire, vers -9600.			
	<b>Néolithique</b>	<b>- 6000</b>	
En France, la période néolithique, qui correspond aux premières sociétés de paysans, est comprise entre 6000 et 2200 avant notre ère. Elle est caractérisée par l'abandon du mode de vie nomade.			
	<b>Âge du bronze</b>	<b>- 2200</b>	
Après la Préhistoire, qui comprend la Paléolithique, le Mésolithique et le Néolithique, l'âge du Bronze est la première période de la « Protohistoire », appelée aussi « âges des Métaux ». Elle se caractérise par l'usage de la métallurgie du bronze, alliage principalement composé de cuivre et d'étain.			
	<b>Âge du fer</b>	<b>- 800</b>	
L'âge du Fer, qui correspond à la seconde partie de la Protohistoire, s'étend de 800 avant notre ère à la fin du Ier siècle de notre ère. Les territoires correspondant à la France actuelle sont progressivement fréquentés par des populations qui possèdent l'écriture (les Grecs, les Romains). En revanche, les peuples locaux écrivent peu. L'archéologie fournit, en plus des quelques textes, l'essentiel de nos connaissances sur ces groupes humains.			
	<b>Antiquité</b>	<b>- 52</b>	
La civilisation romaine, qui se déroule sur douze siècles en Italie, du VIIIe siècle avant notre ère au Ve siècle de notre ère, s'est constamment nourrie d'influences et d'emprunts. Elle s'étend hors d'Italie dès les IIIe-IVe siècles avant notre ère. En -120, est créée la province romaine de Transalpine (qui correspond à peu près au sud de la France actuelle) et en -52, César conquiert la Gaule.			
	<b>Moyen Âge</b>	<b>500</b>	
Le Moyen Âge s'étend sur plus de mille ans. Les historiens des textes le font débuter en 476, à la fin du règne de Romulus Augustule, dernier empereur romain d'Occident, ou en 496, date du baptême de Clovis. Il se termine soit en 1453, avec la prise de Constantinople par les Turcs et la fin de l'Empire romain d'Orient, soit en 1492, date de l'accostage de Christophe Colomb sur le continent américain, ou encore à la mort de Louis XI en 1481.			
	<b>Époque moderne</b>	<b>1500</b>	
L'Époque moderne couvre les trois siècles qui séparent la fin du Moyen Âge de la Révolution française. En France, elle peut être subdivisée en trois périodes, marquées par d'importantes transformations politiques et artistiques : la Renaissance (de la fin du XVe siècle aux premières décennies du XVIIe siècle) ; l'avènement de l'État-nation sous le règne de Louis XIV (XVIIe et début du XVIIIe siècle) ; le siècle des Lumières (le XVIIIe siècle jusqu'à la Révolution).			
	<b>Période contemporaine</b>	<b>1800</b>	
La période contemporaine s'étend du début du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Du point de vue de l'historien, on la fait souvent débuter en 1789 ou au Congrès de Vienne (1815), qui marque la fin de la période napoléonienne. En Europe, ces deux siècles se caractérisent par des phénomènes et des événements d'une ampleur inédite : croissance démographique, industrialisation et productivisme, révolutions politiques, mondialisation des crises, extensions et replis colonialistes, nationalismes, guerres... mais encore, extension de la démocratie, épisodes totalitaires, éducation de masse, déclin du christianisme, de l'agriculture, progrès de la médecine...			

